

Le démantèlement du collège

Cette rentrée aura eu au moins un mérite : celui de la clarté. Partout où le ministère nous promet des « progrès », c'est la même antienne qui revient — diagnostiquer, se former, innover, remplir des feuilles de route. Partout où les personnels demandent des moyens, c'est le même silence qui répond. Nous ne sommes pas dupes, ni des éléments de langage, ni des dispositifs vitrine, ni des plans de communication. Face à une École qu'on démantèle méthodiquement en habillant l'austérité budgétaire de discours pédagogiques, il faut opposer une exigence simple et non négociable : des recrutements massifs, la baisse des effectifs par classe, la titularisation de tou·tes les collègues précaires, une revalorisation réelle des salaires.

Collège en progrès : des ambitions mais toujours pas de moyens

Reconduit pour les deux prochaines années, le ministère vend ce dispositif comme une réponse aux difficultés scolaires de 800 établissements. Au programme : diagnostic, concertations, formations, feuilles de route et « équipes académiques d'appui ». Beaucoup de réunions, mais dans plusieurs académies, l'administration reconnaît qu'aucune dotation spécifique n'est fléchée dans les DHG.

Pendant qu'on demande aux équipes de « transformer leurs pratiques », les classes restent trop chargées, les AEd et CPE ainsi que les personnels sociaux et de santé manquent, et les remplacements ne sont pas assurés. Dans certains établissements estampillés « en progrès », des divisions ferment à la rentrée et des DGH se voient même amputées de plusieurs dizaines d'heures. Quelle hypocrisie !

Le tour de passe-passe est grossier : on transforme un problème de misère sociale et de conditions d'apprentissage en problème de pratiques pédagogiques. Aux personnels de diagnostiquer, d'innover, de se former, de remplir des feuilles de route et de mesurer leurs résultats. Et si ça ne marche pas ? Il sera toujours possible d'expliquer que le « projet » n'a pas été suffisamment investi.

**Les personnels n'ont pas besoin d'un nouveau plan de communication
ni de slogans.**

Ils ont besoin de moyens.



La difficulté scolaire n'est pas un problème de « pilotage » ou de motivation des personnels. Elle est directement liée aux conditions d'apprentissage et aux inégalités sociales.



PISA ne doit pas être un prétexte

Les résultats de la dernière enquête PISA sont alarmants. L'édition 2025 enregistre « la performance moyenne la plus faible jamais observée dans les pays de l'OCDE ». La France se situe à la 27e place, dans la moyenne de l'OCDE, mais avec des scores en baisse continue. Par rapport à 2022, les élèves français perdent 4 points en sciences, 18 points en compréhension de l'écrit et 16 points en mathématiques. À titre de comparaison, 20 points correspondent environ à une année de scolarité.

Face à cet effondrement, le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, ressort pourtant les vieilles recettes : renforcer la formation des enseignant·es, préciser les apprentissages année par année et accroître l'autonomie des établissements, notamment au collège. Il affirme même que « *tous les collèges, tous les quartiers et tous les élèves ne se valent pas* ».

Pour la CGT Educ'action, ce discours est aussi inquiétant qu'insuffisant. Après des années de réformes, de prescriptions, de changements de programmes et de suppressions de postes, le ministère refuse toujours de regarder la réalité en face. Ce ne sont pas les personnels qui manquent de recettes pédagogiques : c'est l'École qui manque cruellement de moyens.

Faire de l'autonomie des établissements la réponse aux difficultés, c'est surtout prendre le risque d'aggraver les inégalités. Tous les établissements ne disposent déjà pas des mêmes moyens, des mêmes équipes, ni des mêmes conditions d'exercice. Donner davantage d'autonomie, c'est organiser une mise en concurrence accrue des établissements et des territoires, au détriment des élèves les plus fragiles.

L'OCDE elle-même recommande de mieux soutenir les enseignant·es et de renforcer l'accompagnement des établissements les plus en difficulté. Le ministère doit donc cesser de détourner le problème. La priorité n'est pas de donner davantage de liberté aux établissements pour gérer la pénurie : elle est de mettre fin à la pénurie.

avec la CGT UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !

Face aux attaques contre le Service public d'éducation et aux politiques budgétaires qui aggravent la situation, la réponse doit être collective.

Pour faire réussir tous les élèves, il faut une École publique forte, égalitaire et massivement financée.



La CGT Educ'action revendique des recrutements massifs, une baisse significative des effectifs par classe, un renforcement de l'éducation prioritaire, une formation initiale et continue de qualité, ainsi que le développement des personnels éducatifs, sociaux, de santé et sociaux.



Non-titulaires : un plan social qui ne dit pas son nom

C'est un retour de vacances particulièrement éprouvant qui attendait nos collègues non-titulaires. Arguant des nouvelles conditions d'accès aux concours enseignants, qui augmentent fortement le nombre de postes berceaux stagiaires nécessaires pour accueillir les lauréat·es ; les rectorats ont profité de l'été pour avertir les collègues, certains à quelques mois de la CDIisation, qu'ils·elles ne seraient pas renouvelé·es.

D'une part, cette situation était largement prévisible et a été aggravée par les fermetures massives de postes ; d'autre part de nombreux rectorats ont agi avec une grande brutalité en retardant à quelques jours de la rentrée les annonces faites aux collègues.

Pour la CGT Educ'action, cette décision a surtout permis aux rectorats de conserver jusqu'au dernier moment un vivier de personnels contractuels disponibles en cas de besoins à la rentrée, les privant de la possibilité de chercher un emploi ailleurs. C'est inacceptable !

La situation risque de s'aggraver dès l'année prochaine car le nombre de stagiaires va encore augmenter et si la politique ministérielle de fermetures de postes se poursuit, le nombre de contractuel·les privé·es d'emploi pourrait exploser à la rentrée 2027.

La CGT Educ'action exige, dans l'urgence, le réexamen des situations les plus injustes (collègues proche du CDI, ceux en cours de renouvellement de titre de séjour ou de demande de nationalité).

Elle continue de revendiquer, dans la durée, un plan de titularisation pérenne pour tous·tes les collègues non-titulaires. Cela permettrait, par exemple, d'avoir un vivier d'enseignant·es suffisant pour assurer tous les remplacements et profiter de la baisse démographique pour enfin réduire le nombre d'élèves par classe et faire réussir tous·tes les élèves de collège.



Pression sur le DNB

Comme il était prévisible, le remplacement des 8 composantes du Socle par la moyenne des notes obtenus au contrôle continu a contribué à **réduire le taux d'élèves admis·es au DNB**. Si elle est limitée (3,1 points) pour la voie générale, la baisse est de 11,6 points pour le DNB Pro.

Le développement construit de l'épreuve d'histoire-géographie a sans doute mis en difficulté de nombreux·ses élèves. **Ce sont encore une fois les élèves les plus en difficulté qui subissent les politiques ministérielles de baisse des moyens.**

Nul doute que l'IVAC (Indicateur de Valeur Ajoutée des Collèges) qui prend en compte le pourcentage de reçu·es et les notes obtenues par les élèves lors des épreuves terminales sera scruté par le ministère. Un IVAC négatif entraînant des visites d'inspection pour vérifier l'application de « bonnes pratiques pédagogiques ».



**PLAN D'URGENCE
POUR L'ÉDUCATION**

Les équipes sont fatiguées de ces pressions permanentes et demandent qu'on leur donne les moyens de prendre en charge tous·tes les élèves.



CHAMS : encore un mirage



Lancées à titre expérimental lors de la rentrée 2025 dans une poignée d'académies pilotes, les **Classes à Horaires Aménagés en Mathématiques et Sciences (CHAMS)** sont désormais généralisées à l'ensemble du territoire. Inspiré des traditionnelles sections musicales (CHAM), ce dispositif est présenté par le ministère comme la solution miracle pour relancer la culture scientifique et imposer une parité filles-garçons en classe de 4e et 3e. Pourtant, **sous couvert d'innovation pédagogique, la réalité du terrain est bien plus nuancée.**

D'abord, **il y a la crainte que ces classes ne trient indirectement les élèves.** Même si l'accès se fait sur la base du volontariat et de la motivation, le dispositif risque de regrouper les élèves les plus à l'aise ou issus de milieux favorisés, voire de permettre à certaines familles des contournements de carte scolaire pour choisir un profil de classe ou d'établissement, ce qui nuit à la mixité sociale globale du collège.

De plus, **les heures dédiées aux CHAMS (2 à 3h par semaine) sont souvent piochées dans les budgets globaux.** Ces moyens pourraient servir à toutes les élèves et non une poignée, par exemple pour réduire la taille des classes de sciences (groupes de travaux pratiques) dans tous les niveaux.

Aussi, la création d'une nouvelle option ne règle en rien les problèmes de fond comme la baisse globale des résultats en sciences ou le manque de professeurs.

Enfin l'efficacité réelle de cette parité artificielle reste très questionnable. Si l'objectif d'imposer un quota de 50 % de filles peut être considéré comme une démarche louable, il n'en reste pas moins qu'elle ne résout qu'en surface cette problématique. Forcer la parité dans une option au collège ne suffit pas à déconstruire les stéréotypes de genre qui bloquent l'orientation des filles vers les carrières scientifiques au lycée et à l'université.



Il est fondamental de réorganiser l'École autour des enjeux d'égalité, de former l'ensemble des personnels pour une École égalitaire et émancipatrice et d'exiger des moyens pour des pratiques au service de l'égalité.

LA CGT ÉDUC'ACTION REVENDIQUE :

- 1 : La création massive de postes statutaires**
- 2 : L'abandon du Pacte**
- 3 : Une augmentation indiciaire de 400 € par mois**
- 4 : Un statut de catégorie B pour les AEd et les AESH**



CGT Éduc'action
263 rue de Paris
93100 Montreuil
Tél. : 0155827655

www.cgteduc.fr - unsen@cgteduc.fr